



Avis de Recrutement

VU la loi N° 2012-347 du 12 Mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique.

VU le décret N°2013-121 du 6 Février 2013 pris application du Chapitre III du titre Ier de la loi N° 2012-347 du 12 Mars 2012.

Un poste d'Agent des Services Hospitaliers est à pourvoir au sein de l'Etablissement à compter du 1^{er} Novembre 2016.

Les candidats devront déposer un dossier de candidature comprenant une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé indiquant les emplois occupés.

Les candidatures sont à transmettre à la directrice de l'établissement pour le 14 Octobre 2016 au plus tard.

Les candidats seront reçus par une commission composée de trois membres.

Les Andelys, le 13 Septembre 2016

La Directrice,



M.CARDALIAGUET